

Listen to this article

“Voici, les jours viennent, dit l’Éternel, où je ferai avec la maison d’Israël et la maison de Juda une nouvelle alliance” – Jérémie 31 : 31.

La nouvelle alliance est le nom scripturaire du nouvel arrangement entre Dieu et l’homme, par lequel Dieu se propose de rétablir sa communion avec l’humanité. L’harmonie avec Dieu était l’alliance, la communion dont Adam jouissait à l’origine ; elle fut rompue par sa désobéissance, mais fut renouvelée typiquement avec les Israélites sur la montagne de Sinaï », bien qu’ils ne pussent pas en obtenir la bénédiction de vie.

La médiation de l’alliance de la Loi fut effectuée par Moïse (Ex. 19 : 3-9 ; 24 : 3-8). Dieu promit la vie éternelle aux Israélites s’ils observaient la Loi. L’inauguration de cette alliance de la Loi fut effectuée par le médiateur Moïse, au moyen des sacrifices qu’il offrit. Dans l’arrangement typique de l’ancienne alliance de la Loi. Ces sacrifices du jour d’expiation furent répétés continuellement année après année.

Tandis que la médiation de l’ancienne alliance de la Loi amena Israël en relation typique avec Dieu, la médiation de la nouvelle alliance de la Loi amènera toute l’humanité en communion réelle, dans une position de faveur divine pourvu qu’ils continuent à observer la Loi divine. Dieu introduira cette nouvelle alliance de la Loi par le Médiateur de la nouvelle alliance vers qui converge tout l’arrangement et par qui il sera réalisé ; ce Médiateur fera une œuvre pour l’humanité, pendant une période de mille ans. Comme Sacrificateur (Souverain Sacrificateur selon l’ordre de Melchisédek) il relèvera l’humanité ; comme Roi il la gouvernera avec justice. Il faudra mille ans pour faire sortir le peuple de sa dégradation et le restaurer à l’image et à la ressemblance de Dieu, perdues par Adam en Éden.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

La base de médiation de la part du meilleur médiateur sera les meilleurs sacrifices de cet âge de l'Évangile. Dans l'arrangement antitypique ces sacrifices ne seront plus répétés. Par les meilleurs sacrifices, le Médiateur antitypique aura le pouvoir d'accorder aux hommes la possibilité de recommencer la vie avec une page blanche pour ainsi dire. Il est écrit *: "Je ne me souviendrai absolument plus de leurs péchés ni de leurs iniquités"* (Hébreux 8 : 12), et encore *: "J'ôterai de votre chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair".* – Ézéchiel 36 : 26.

Donc personne ne se souviendra du péché et de la condamnation d'Adam qui par hérédité reposèrent sur l'humanité. L'œuvre de l'extirpation du cœur de pierre sera graduelle. Les procédés disciplinaires du Royaume relèveront graduellement les humains de leur dureté de cœur, les rendront tendres de cœur et remplis d'affection. Tous ceux qui admettront cette nouvelle condition de choses ne seront plus tenus responsables pour le péché d'Adam. Nous lisons en Ézéchiel 18 : 2-4 — "Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants en ont été agacées". Dans le nouvel ordre de choses, celui qui mourra, mourra pour son propre péché.

Puisque tous les humains sont une condition d'imperfection, tous seront encore sujets à pécher. Le seul arrangement par lequel ils pourront parvenir à la vie éternelle sera leur adoption dans la famille du Médiateur — du Christ. Il vivifiera leurs corps mortels. Aucune condamnation divine du passé ne se maintiendra contre eux. Ceux seulement qui entreront dans cette communion recevront les bénédictions divines. Sous la nouvelle alliance les faveurs spéciales du Seigneur ne seront que pour les obéissants. Quiconque rejettera les occasions de se relever sera exterminé d'entre le peuple. — Actes 3 : 23.

SCELLEMENT DE LA NOUVELLE ALLIANCE

Dieu ne peut pas entrer en alliance avec des gens qui sont sous sa sentence de mort, c'est pourquoi, sous l'arrangement typique de l'alliance de la Loi, la mort des taureaux et des boucs était acceptée comme un sacrifice à Dieu. Cela ne voulait pas dire que le sang des taureaux et des boucs était suffisant pour ôter le péché, mais c'était une représentation typique des sacrifices réels, sous l'alliance réelle.

Si la nouvelle alliance était scellée maintenant, alors, tout le sang de l'alliance aurait dû avoir été préparé antérieurement. Si celui-ci était déjà versé, nous ne pourrions avoir aucune chance de participer à la mort de Christ. Il est donc évident que la nouvelle alliance n'est pas scellée. Le taureau antitypique a été immolé, et son sang porté dans le Très Saint. La mise à mort du bouc antitypique est en voie d'exécution. Lorsque son sacrifice aura été complété, tout le sang sera dans les mains du grand Souverain Sacrificateur ; alors ce sang sera employé pour la propitiation du péché d'Adam. A la fin de cet âge de l'Évangile, le Grand Médiateur sera prêt à faire l'œuvre qui lui est assignée.

La première œuvre de la nouvelle dispensation sera l'usage antitypique du sang dans le Très Saint antitypique sur le propitiatoire, pour faire la réconciliation de tout le peuple à cause de ses péchés. La nouvelle alliance ne peut pas être inaugurée avant que cela ait été fait. Notre Souverain Sacrificateur a été chargé d'inaugurer la nouvelle alliance. L'application du sang sera le scellement, qui la rendra valable.

La nouvelle alliance a été promise depuis des siècles, mais elle n'est pas encore entrée en action. Aussitôt qu'il aura été fait usage du sang de l'expiation pour les péchés de tout le peuple, la nouvelle alliance sera inaugurée. Nous voyons donc que le sang sera utilisé en annulation des péchés du monde entier comme équivalent pour le péché d'Adam lequel renferme sa race.

Au commencement de la nouvelle dispensation, le monde recommencera la vie, pour ainsi dire — non individuellement, non personnellement, mais collectivement par le médiateur. Le mérite du Médiateur sera appliqué. C'est le Médiateur qui fait satisfaction pour les péchés du monde et toutes les bénédictions résultantes viennent par Lui. D'un bout à l'autre de l'âge millénaire, quiconque voudra avoir la vie devra l'obtenir par le Donateur de vie, sous les conditions de la nouvelle alliance (1 Jean 5 : 12). Nul ne pourra obtenir sa part de bénédiction si ce n'est en acceptant les conditions de la nouvelle alliance et en s'efforçant de remplir ses exigences. Tous ceux qui agiront de cette manière, seront aidés par le Médiateur qui leur accordera une grâce suffisante.

L'aspersion du sang sur le propitiatoire en faveur de tout le peuple a lieu avant que le rétablissement commence, ou avant que le droit de vivre puisse être donné aux

anciens dignitaires, mais, ceux qui voudront obtenir la bénédiction de Dieu, jouir de son influence, doivent néanmoins devenir des Israélites, c'est-à-dire devenir des croyants en Dieu, par la foi au Médiateur, lequel sera le représentant de Dieu. Cette loi sera applicable au monde entier. Si les humains veulent obtenir la vie éternelle, ils devront accepter Christ et se joindre à cette classe terrestre du Royaume. Christ, dans son règne, doit gouverner la terre jusqu'à ce que tous les méchants soient détruits. – 1 Cor. 15 :24, 25.

LES BIENFAITS DE LA NOUVELLE ALLIANCE SERONT UNIVERSELS

Tous les humains jouiront de certain bienfait sous la nouvelle alliance, indépendamment de leur acceptation de Christ. Ce bienfait sera leur réveil de la tombe. Les Écritures nous disent : "Comme par un seul homme la condamnation s'est étendue sur tous, de même par un seul homme la justification à vie s'étendra à tous les hommes" (Romains 5:12,18). En conséquence, nous disons que les avantages de la nouvelle alliance seront pour tout le monde. Si Dieu avait prévu que personne n'accepterait cet arrangement, nul doute que ce fait aurait changé son plan.

Tous les jugements contre l'humanité ayant été annulés par la justice, l'humanité sera remise au Médiateur. Si l'homme n'était pas placé sous le Médiateur, s'il était gardé sous la justice divine, il serait condamné immédiatement à cause de son incapacité de bien faire. Le Père ne prendra donc pas note des pécheurs, ils seront laissés au Médiateur. Tous ceux qui seront obéissants recevront les bénédictions du Royaume ; ceux, au contraire, qui n'obéiront pas à ses lois iront à la seconde mort.

LE PÉCHÉ QUI MÈNE À LA MORT

Pendant l'âge de l'Évangile, les seuls qui peuvent commettre le péché qui conduit à la mort, le blasphème contre l'Esprit saint, sont ceux qui ont été illuminés de l'Esprit saint. L'apôtre Paul dit : "II est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, — et qui sont tombés — soient encore renouvelés et amenés à la repentance" (Hébreux 6 : 4-6). Leur péché serait

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

volontaire, autrement dit — le blasphème contre l'Esprit. — Matthieu 12 :31.

En conséquence, seuls les membres de l'Église sont à l'épreuve maintenant. Nous, qui avons été engendrés de l'Esprit saint, nous sommes à l'épreuve pour la vie ou la mort. Ceux qui meurent maintenant de la seconde mort, n'auront aucune occasion de retour dans le futur. Si ces engendrés du saint Esprit sont fidèles, il leur sera accordé de faire partie de la classe du "petit troupeau". Ceux de la classe des engendrés de l'Esprit qui échouent dans l'obtention d'une place dans le petit troupeau recevront, s'ils sont vainqueurs, la vie sur un plan inférieur. Ils formeront la "grande multitude". S'ils ne parviennent pas à l'une ou à l'autre de ces positions, la seule chose qui leur reste est la seconde mort.

Pour ce qui concerne le monde, son jour de jugement n'est pas encore venu. Le monde est encore sous la condamnation d'Adam – aucun droit ne lui est reconnu. Il y a des gens du monde qui sont excellents, quoiqu'ils n'aient ni part ni lot dans le salut du temps présent. L'arrangement béni de l'âge millénaire sera pour eux ; tous leurs péchés et leurs iniquités seront oubliés.

Nos péchés sont maintenant annulés, ainsi en sera-t-il pour le monde entier qui sera tout à fait libéré de la condamnation du péché, lorsqu'il aura accepté Christ, le grand Médiateur.

Les humains subiront néanmoins certains jugements, punitions ou coups, pour les mauvaises actions de la vie présente. Ce ne sera pas parce que la justice gardera quelque chose contre eux, mais parce que les faiblesses de la nature humaine auront laissé des blessures dans leur chair. S'ils pèchent sciemment et volontairement contre l'esprit de sainteté, l'Esprit saint, leur punition sera aussi la seconde mort.

Notre Seigneur Jésus dit que tout péché sera pardonné, excepté "le blasphème contre le saint Esprit". Les Pharisiens à qui ces paroles furent adressées, ne pouvaient pas commettre ce péché, parce qu'ils n'avaient pas la plénitude de la connaissance. – Matthieu 12 :31,32.

RÉMISSION ABSOLUE DES PÉCHÉS

Lorsque Dieu — la justice divine — est satisfaite en ce qui concerne les pécheurs et que le Seigneur a blanchi la page de leur vie, cela ne signifie pas qu'il n'a fait que transmettre le compte à Jésus pour être maintenu par Lui contre eux. Le Seigneur Jésus ne gardera pas contre l'humanité des choses que le Père a oubliées ; au contraire, comme représentant du Père, le Seigneur sera joyeux d'accorder aux humains le bienfait de cette rémission, les tenant seulement à une certaine distance du Père – se tenant entre Lui et eux comme Médiateur – pour leur donner le temps de mettre à profit le rétablissement, le développement du caractère, etc., au fur et à mesure de l'extirpation de la dureté de leur cœur.

L'Eternel dit par le prophète : "Je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités". L'apôtre Paul attire l'attention sur ces paroles. Il montre que sous l'alliance de la Loi ceci n'avait pas eu lieu, mais que les péchés restaient, car l'expiation était renouvelée pour eux année après année. Les sacrifices inférieurs ne pouvaient pas enlever le péché ; le péché originel restait (Hébreux 10 : 1-4). Cette nouvelle alliance en Christ, cependant, enlèvera absolument les péchés. – Jérémie 31 : 31-34; Ézéchiel 36 : 25-29.

RÉCOMPENSES ET PUNITIONS FUTURES

Les Écritures nous disent : "de Sion sortira la loi et de Jérusalem la parole de l'Eternel" (Esaïe 2 : 3). Les anciens dignitaires seront établis princes sur toute la terre (Ps. 45 : 16). Ceci concerne tout d'abord les Juifs qui seront naturellement les premiers à bénéficier des nouveaux règlements. Nous ne pouvons pas dire que tous les Juifs accepteront les nouveaux règlements, mais nous croyons qu'un nombre considérable le fera ; avec le temps, d'autres se joindront à eux. Il y a beaucoup de bonnes gens qui n'ont pas fait le vœu de consécration au Seigneur, mais qui aimeraient aider les autres à le faire plutôt que de les en empêcher ; au propre temps, ceux-là s'attacheront au Royaume qui sera "le désir de toutes les nations".

Quant aux anciens dignitaires, leur exemption de l'imperfection, les rendra remarquables. A mesure que le monde les connaîtra, il dira : "Ceux-ci ne sont-ils pas le peuple de Dieu?". L'humanité reconnaîtra que Dieu a récompensé les anciens dignitaires en leur donnant une meilleure résurrection et elle apprendra que cette

meilleure résurrection leur fut donnée a cause de leur fidélité dans le passé.

LA COMMUNION AVEC DIEU EST CONDITIONNELLE

Christ, ayant donné le prix des péchés du monde entier, présentera ce prix à la Justice de Dieu. Le prix étant accepté par la Justice, les péchés du monde entier lui seront remis et toutes choses seront transmises au grand Médiateur. Après l'inauguration de la nouvelle alliance, le peuple devra s'efforcer de répondre aux exigences de cette alliance. Pendant le règne de médiation, s'il violait sans le savoir la loi de Dieu, il ne serait pas responsable envers elle, car le Médiateur se tiendra entre lui et la loi.

Le Médiateur ne tiendra compte à personne des transgressions commises dans la vie présente. Cela ne signifie pas que les humains auront des corps qui ne leur causeront pas d'ennui, mais que, sous les arrangements de la nouvelle alliance, ce meilleur Médiateur, se propose de les aider à sortir des difficultés qu'ils ont en raison de leur condition déchue. Il aidera le peuple à comprendre les obligations de la nouvelle alliance.

La satisfaction de la Justice est nécessaire pour que quelqu'un puisse faire l'expérience du rétablissement. Même les anciens dignitaires ne peuvent pas être bénis sans cette satisfaction de la Justice. Après que le Médiateur aura satisfait la Justice divine et aura eu le privilège d'inaugurer la nouvelle alliance, les anciens dignitaires seront les premiers à être bénis par elle. A leur résurrection ils seront complètement rétablis à la perfection humaine ; car, pendant leur vie, ils avaient ce témoignage qu'ils plaisaient à Dieu. – Hébreux 11:5.

Les anciens dignitaires ne pourront naturellement entrer dans l'arrangement de la nouvelle alliance que lorsqu'ils auront été réveillés du sommeil de la mort ; c'est pourquoi, comme il est exposé dans ce qui précède, les droits de la justice devront avoir été satisfaits avant leur réveil. Aussitôt que Dieu aura traité la nouvelle alliance avec eux, ces anciens dignitaires formeront le noyau du domaine terrestre du Royaume.

La semence terrestre d'Abraham y sera ajoutée, c'est-à-dire toutes les différentes

familles ou nations du monde. La communion avec Dieu signifie la perfection. L'humanité atteindra cette perfection pendant les mille ans du règne de Christ, mais elle ne sera pas réellement parfaite avant la fin des mille ans, quand le Médiateur la remettra à Dieu. A la fin de ce temps, elle aura le privilège d'entrer dans cette communion avec l'Eternel. Alors, tous devront se tenir debout ou tomber individuellement. Comme nous lisons, à la fin des mille ans Satan sera délié pour un peu de temps ; tous ceux qui aiment l'injustice seront séduits par lui. Les humains qui auront passé leur épreuve avec succès seront reçus dans la vie éternelle. Alors ils seront en communion avec Dieu — sans Médiateur — exactement comme Adam était en communion avec son Créateur avant que le péché entrât dans le monde.

L'ÉGLISE N'EST PAS SOUS LA NOUVELLE ALLIANCE

L'Église de Christ n'est pas sous la nouvelle alliance, par conséquent, il n'est pas convenable de parler de l'Église comme étant bénie par la nouvelle alliance. L'Église reçoit (indirectement) une grande bénédiction et un grand privilège de la nouvelle alliance. S'il ne devait pas y avoir de nouvelle alliance, il n'y aurait pas besoin d'un Médiateur ou de sacrifices plus excellents par lesquels elle sera instituée.

Saint Paul dit que Dieu nous a rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, montrant de cette manière que nous avons quelque chose à faire pour sa préparation (2 Cor. 3 : 6). Si les sacrifices plus excellents n'existaient pas, il n'y aurait pas de base pour cette nouvelle alliance. Les souffrances que l'Église subit au temps présent sont pour nous un privilège béni, car nous sommes ministres de la nouvelle alliance, dans le sens que nous la servons en nous exerçant pour un service futur — après qu'elle aura été inaugurée.

Supposez que la construction d'un grand édifice soit en cours d'exécution. On pourrait dire, des hommes travaillant à la construction de cet édifice, qu'ils profitent grandement de cette construction — non qu'ils en profiteront dans le futur, lorsque l'édifice sera en usage, mais qu'ils en profitent pendant sa construction. De même maintenant, la classe de l'Église reçoit certaines bénédictions et privilèges de la nouvelle alliance. Plus tard, le monde entier sera béni par ce moyen, d'une manière

très différente.

Pendant cet âge de l'Évangile, Dieu n'est en relation qu'avec l'Église, et non pas avec le monde. Il y a cependant quelque ressemblance entre les bénédictions divines à l'Église maintenant et celles qui bientôt se déverseront sur le monde. Alors le Seigneur écrira de nouveau sa loi dans les cœurs des humains, comme elle était originellement écrite dans le cœur d'Adam. A la fin des mille ans, tous les humains seront des images terrestres de Dieu, excepté ceux qui seront trouvés indignes et détruits dans la seconde mort.

Il est dit des membres de l'Église qu'ils ont maintenant de nouveaux cœurs — une juste appréciation des choses. Dans le cas de l'Église cependant, il n'y a pas une extirpation de la dureté du cœur, mais une nouvelle vie, un nouveau cœur. Ce nouveau cœur a naturellement quelque chose à faire avec la chair, puisque la chair a quelque chose à faire avec la nouvelle créature. La loi de Dieu est reconnue dans la chair, par la force qu'a la nouvelle créature.

DISTRIBUTION TYPIQUE DES BÉNÉDICTIONS

La nouvelle alliance est la bénédiction que l'Église associée au Seigneur donne à l'humanité ; c'est naturellement l'alliance de Dieu. Dieu promit de mettre en règle cette question et Il l'a arrangée de telle manière qu'elle ira au monde par le moyen de Christ, la Tête, et de l'Église, son Corps. C'est par les sacrifices plus excellents qu'est possible au monde la bénédiction de cette nouvelle alliance.

Si donc, les membres de l'Église doivent donner ces choses, ils doivent premièrement les avoir reçues. Nul ne peut donner ce qu'il ne possède pas. La pensée que la nouvelle alliance est un testament ou don de Christ au monde est très marquée dans les Écritures. C'est un don auquel l'Église a une part, car "si nous souffrons, nous régnerons aussi avec Lui ; si nous sommes morts avec Lui, nous vivrons aussi avec Lui" et toutes choses sont à nous parce que nous Lui appartenons. Les types de l'Ancien Testament nous montrent clairement ces choses. Saint Paul explique qu'Isaac était l'héritier d'Abraham et était type du Christ. Isaac ne reçut pas son héritage par une nouvelle alliance, mais par l'alliance primitive ou originelle (traitée avec Abraham – appelée aussi alliance Abrahamique).

Cette alliance n'était pas l'alliance de la Loi.

En Michée (4 :1-4), nous lisons : "Il arrivera à la fin des jours, que la montagne (Royaume) de la maison de l'Eternel sera établie sur le sommet des montagnes (royaumes) … et les peuples y afflueront ; et beaucoup de nations iront, et diront : Venez et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, il nous instruira de ses voies et nous marcherons dans ses sentiers".

Les versets suivants du chapitre montrent l'influence qui y sera exercée. Les bénédictions et la prospérité seront alors avec ceux qui seront en accord avec Dieu. Maintenant les choses sont différentes : "Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés" (2 Tim 3 : 12). Ils "diront faussement de vous toute sorte de mal, à cause de moi" (Matthieu 5 : 11). Ces paroles montrent que ceux qui seront fidèles à Dieu pendant cet âge, endureront plus que ceux qui sont infidèles. Beaucoup de mondains, même les méchants du monde jouissent d'une grande prospérité au temps présent. Le monde pense que nous rendons notre vie misérable par la voie que nous suivons, mais il n'en est rien, au contraire, nous nous réjouissons et sommes heureux. Nous avons de toute manière beaucoup d'avantage. Dieu nous dit que dans l'avenir, ce sera différent. Alors, quiconque fera le mal, souffrira, et quiconque agira selon la justice, sera béni. Lorsque ce temps sera venu, la bénédiction du rétablissement sera de Dieu, le seul chemin pour obtenir cette bénédiction sera de se conformer au nouvel ordre de choses dans le Royaume du Messie.

T.G.11/1913

Copyright © Association des Etudiants de la Bible